

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES PAYS-D'EN-HAUT
VILLE D'ESTÉREL**

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de la Ville d'Estérel tenue au lieu ordinaire des sessions, vendredi le 17 novembre 2006 à 19h30.

Sont présents :

Son Honneur le Maire	André Nadeau
Madame la conseillère	Joëlle Berdugo Adler
Messieurs les conseillers	Jean-Jacques Desjardins Ronald Kulisek Roger Martel Jean-Pierre Nepveu
Absence motivée	Lawrence Nadler

Formant quorum.

Son Honneur le Maire souhaite la bienvenue aux citoyens présents.

ORDRE DU JOUR

- 1 Adoption de l'ordre du jour (Rés. 2006-11-221)
- 2 Procès-verbaux (Rés. 2006-11-222)
- 3 Correspondance (Rés. 2006-11-223)
 - 3.1 Maire
 - 3.2 Directeur général
- 4 Comptes à payer et comptes payés (Rés. 2006-11-224)
- 5 Explications données par le maire sur les points inscrits à l'ordre du jour et première période de questions (30 minutes).
- 6 Administration :
 - 6.1 Substituts du maire à la MRC (Rés. 2006-11-225)
 - 6.2 Défusion postale (Rés. 2006-11-226)
 - 6.3 Avis de motion Taxation 2007 (Rés. 2006-11-227)
 - 6.4 Adoption règlement de nuisances (Rés. 2006-11-228)

6.5 Billet par appel d'offres publiques (Rés. 2006-11-229)

6.6 Départ directeur administratif (S. Tousignant) (Rés. 2006-11-230)

7. Urbanisme

7.1 Comité consultatif d'urbanisme

7.1.1 M. Jonathan Bouvrette (Rés. 2006-11-231)

7.1.2 M. Bernard Shapiro (Rés. 2006-11-232)

7.1.3 M. Adler (Rés. 2006-11-233)

7.1.4 M. Avi Krivorot (Rés. 2006-11-234)

7.1.5 M. Sylvain Gratton (Rés. 2006-11-235)

7.1.6 Mme Roselyne Rovira (Rés. 2006-11-236)

7.2 Gestionnaire municipal (Rés. 2006-11-237)

7.3 Entretien et soutien annuel (Rés. 2006-11-238)

8. Sécurité publique

8.1 Nomination des patrouilleurs (Rés. 2006-11-239)

8.2 Prolongation des heures de patrouille (Rés. 2006-11-240)

8.3 Mandat à Bernard Lauzon (Rés. 2006-11-241)

9. Agglomération Sainte Marguerite-Estérel (Rés. 2006-10-242)

10. Deuxième période de questions

11. Varia

11.1 Rapport du maire sur la situation financière de la ville
(Rés. 2006-11-243)

11.2 Publication du rapport du maire (Rés. 2006-11-244)

11.3 Date de l'assemblée pour l'adoption du budget 2007
(Rés. 2006-11-245)

12. Dépôt de documents

13. Levée de l'assemblée (Rés. 2006-11-246)

Résolution no : 2006-11-221

1.0 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par : Ronald Kulisek

Appuyé par : Jean-Jacques Desjardins

IL EST RÉSOLU,

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item varia ouvert.

Résolution no : 2006-11-222

2.0 Procès-verbal

ATTENDU que cette séance constitue la vingtième de la ville reconstituée d'Estérel;

ATTENDU la séance tenue le 20 octobre 2006 et le procès-verbal qui en résulte;

Proposé par : Roger Martel

Appuyé par : Jean-Pierre Nepveu

IL EST RÉSOLU,

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance tenue le 20 octobre 2006.

Résolution no : 2006-11-223

3.0 Correspondance du Maire et du Directeur général

ATTENDU les résumés produits de la correspondance du Maire et du Directeur général joints en annexe;

Proposé par : Jean-Jacques Desjardins

Appuyé par : Roger Martel

IL EST RÉSOLU,

D'ADOPTER la correspondance du Maire et du Directeur Général pour le mois de novembre 2006.

Résolution no : 2006-11-224

4.0 Comptes à payer et comptes payés

ATTENDU la liste des comptes à payer et des comptes payés jointe en annexe;

Proposé par : Jean-Jacques Desjardins

Appuyé par : Jean-Pierre Nepveu

IL EST RÉSOLU,

D'ADOPTER les comptes de novembre 2006 au montant de 134 028.87 \$

5.0 Explications données par le maire sur les points inscrits à l'ordre du jour et première période de questions

Résolution no : 2006-11-225

6.1 Substituts du maire à la MRC

ATTENDU qu'il est parfois difficile pour le maire ou son remplaçant d'assister aux réunions mensuelles de la MRC;

ATTENDU les dispositions de l'article 148.1 du Code municipal empêchant l'ajout de tout nouveau sujet à l'ordre du jour en cas d'absence d'un maire ou de son substitut;

EN CONSÉQUENCE :

Proposé par : André G. Nadeau

Appuyé par : Jean-Jacques Desjardins

IL EST RÉSOLU,

QUE tous les membres du Conseil de la Ville d'Estérel sont, par la présente résolution, nommés substituts du maire (en son absence) lors des séances de la MRC des Pays-d'en-Haut, soit :

Madame Joëlle Berdugo Adler
Monsieur Jean-Pierre Nepveu
Monsieur Roger Martel
Monsieur Lawrence Nadler
Monsieur Jean-Jacques Desjardins
Monsieur Ronald Kulisek

Résolution no : 2006-11-226

6.2 Défussion postale

ATTENDU la défussion de la Ville d'Estérel de la municipalité de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson ;

ATTENDU qu'il y a lieu de demander la défussion postale afin que la Ville d'Estérel puisse retrouver sa propre identité auprès de Poste Canada;

Proposé par : Jean-Jacques Desjardins

Appuyé par : Ronald Kulisek

IL EST RÉSOLU,

QUE demande soit faite auprès de Poste Canada de procéder à la défussion postale de la nouvelle identité municipale appelée Ville d'Estérel.

Résolution no : 2006-11-227

6.3 Avis de motion - Règlement numéro 2006-508

Monsieur Roger Martel donne avis de motion à l'effet de préparer un règlement pour fixer les taux de taxes et les conditions de perception pour l'exercice financier 2007.

Résolution no : 2006-11-228

6.4 Adoption règlement numéro 2006-507 concernant les nuisances.

ATTENDU le règlement joint en annexe;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné à la séance régulière du 20 octobre 2006;

Proposé par : Ronald Kulisek

Appuyé par : Joëlle Berdugo Adler

IL EST RÉSOLU,

D'ADOPTER le règlement numéro 2006-507.

Résolution no : 2006-11-229

6.5 Billets par appel d'offres public

ATTENDU que la ville d'Estérel se propose d'emprunter un montant total de 211 300 \$ en vertu des règlements d'emprunts numéros : 01-471 (22 300 \$), 94-352 (189 000 \$);

ATTENDU qu'il serait avantageux pour la ville de procéder au financement à long terme au moyen de billets au lieu d'obligations;

ATTENDU que les billets seront signés par le maire et le secrétaire-trésorier et datés du 23 novembre 2006;

ATTENDU que pour réaliser cet emprunt la ville doit émettre par billets pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire 5 ans à compter du 17 novembre 2006 en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 6 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéro: 01-471 et 94-352 ;

ATTENDU que chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie de la balance due sur l'emprunt;

ATTENDU que les billets, quant au capital seront remboursés comme suit :

23 novembre 2007	(17 000 \$)
23 novembre 2008	(17 800 \$)
23 novembre 2009	(18 600 \$)
23 novembre 2010	(19 600 4)
23 novembre 2011	(20 500 \$)
23 novembre 2011	(117 800 \$) (à renouveler)

Proposé par : Ronald Kulisek

Appuyé par : Jean-Pierre Nepveu

IL EST RÉSOLU,

D'ACCEPTER l'offre qui lui est faite de 211 300 \$ par billets en vertu des règlements ci-dessus mentionnés au prix de 100 % échéant en série de 5 ans comme suit :

23 novembre 2007	(17 000 \$)
23 novembre 2008	(17 800 \$)
23 novembre 2009	(18 600 \$)
23 novembre 2010	(19 600 \$)
23 novembre 2011	(138 300 \$)

Résolution no : 2006-11-230

6.6 Départ du directeur administratif

ATTENDU la démission du directeur administratif M. Sylvain Tousignant;

ATTENDU que cette démission sera effective à compter du 24 novembre 2006;

Proposé par : André G. Nadeau

Appuyé par : Jean-Jacques Desjardins

IL EST RÉSOLU

D'ACCEPTER la démission de Monsieur Sylvain Tousignant et de le remercier pour ses bons services.

DE MANDATER le directeur général à procéder à un appel d'offres pour combler le poste laissé vacant par le départ de M. Tousignant.

Résolution no : 2006-11-231

7.1.1 Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) de M. Jonathan Bouvrette

ATTENDU la tenue d'une assemblée du CCU le 7 novembre 2006;

ATTENDU la demande de P.I.I.A. déposée par M. Jonathan Bouvrette concernant la construction d'une nouvelle résidence sur le lot B-635, avenue des Aigles;

ATTENDU que la demande n'est pas en tout point conforme à la réglementation d'urbanisme en matière de zonage et en matière de (P.I.I.A.);

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme de remettre sa décision à une séance ultérieure et de demander au requérant de compléter sa demande afin de la rendre conforme aux exigences du PIIA et du règlement de;

Proposé Par : Ronald Kulisek

Appuyé par : Jean-Jacques Desjardins

IL EST RÉSOLU

DE REFUSER le plan d'implantation et d'intégration architecturale tels que soumis par M. Jonathan Bouvrette conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

Résolution no : 2006-11-232

7.1.2 Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) de M. Bernard Shapiro

ATTENDU la tenue d'une assemblée du CCU le 7 novembre 2006;

ATTENDU la demande de P.I.I.A. déposée par M. Bernard Shapiro concernant l'installation d'un solarium sur le balcon de la résidence située au 15, avenue d'Arles;

ATTENDU la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme conditionnellement à ce que la finition extérieure du muret identifié aux plans soit en bois de même nature que celle de la résidence;

ATTENDU que le conseil municipal est d'avis que le projet soumis n'est pas en tout point conforme aux orientations et exigences du règlement sur les P.I.I.A. principalement en terme d'intégration au bâtiment existant;

Proposé Par : Jean-Jacques Desjardins

Appuyé par : Jean-Pierre Nepveu

IL EST RÉSOLU

DE REFUSER le plan d'implantation et d'intégration architecturale tels que soumis par M. Bernard Shapiro.

Résolution no : 2006-11-233

7.1.3 Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) de M. Adler

ATTENDU la tenue d'une assemblée du CCU le 7 novembre 2006;

ATTENDU la demande de P.I.I.A. déposée par M. Adler concernant l'aménagement d'un deuxième accès véhiculaire au 28, avenue des Alouettes;

ATTENDU que la demande déposée est incomplète et ne permet pas d'évaluer la conformité du projet en matière de zonage et de P.I.I.A.;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme de refuser la demande de P.I.I.A. telle que présentée et d'aviser le requérant que sa demande sera étudiée par le comité une fois que les documents requis au dossier seront déposés;

Proposé Par : Roger Martel

Appuyé par : Jean-Jacques Desjardins

IL EST RÉSOLU

DE REFUSER le plan d'implantation et d'intégration architecturale tels que soumis par M. Adler.

Résolution no : 2006-11-234

7.1.4 Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) de M. Avi Krivorot

ATTENDU la tenue d'une assemblée du CCU le 7 novembre 2006;

ATTENDU la demande de P.I.I.A. déposée par M. Avi Krivorot concernant le reboisement de la rive au 2, avenue d'Amiens;

ATTENDU que les travaux prévus au plan respectent les dispositions du règlement sur les P.I.I.A.;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme d'accepter la demande de P.I.I.A. telle que présentée aux conditions suivantes :

- 1) les travaux de reboisement de la bande riveraine soient complétés d'ici le 15 mai 2007 et que d'ici le 25 novembre 2006 une membrane géotextile soit étendue sur la superficie de terrain visée par la demande;
- 2) que le requérant ajoute au plan déposé au moins cinq (5) arbres de huit (8) pieds de haut minimum du côté gauche de la rive vue du lac;
- 3) que le requérant dépose un plan d'aménagement complet du terrain (à l'exception des aménagements prévus par la présente demande) pour fin d'étude par le CCU d'ici le 30 novembre 2006.

Proposé Par : Jean-Jacques Desjardins

Appuyé par : Jean-Pierre Nepveu

IL EST RÉSOLU

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale tels que soumis par M. Avi Krivorot à la condition que ce dernier suive la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

Résolution no : 2006-11-235

7.1.5 Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) de M. Sylvain Gratton

ATTENDU la tenue d'une assemblée du CCU le 7 novembre 2006;

ATTENDU la demande de P.I.I.A. déposée par M. Sylvain Gratton concernant le remplacement des fenêtres et de la finition extérieure au 6, rue des Moucherolles;

ATTENDU que les travaux prévus respectent les dispositions du règlement sur les P.I.I.A.;

ATTENDU la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme;

Proposé Par : Jean-Jacques Desjardins

Appuyé par : Joëlle Berdugo Adler

IL EST RÉSOLU

D'APPROUVER le plan d'implantation et d'intégration architecturale tels que soumis par M. Sylvain Gratton.

Résolution no : 2006-11-236

7.1.6 Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) de Mme Roselyne Rovira

ATTENDU la tenue d'une assemblée du CCU le 7 novembre 2006;

ATTENDU la demande de P.I.I.A. déposée par Mme Roselyne Rovira concernant l'ajout d'un deuxième étage au 220, chemin d'Estérel;

ATTENDU que les travaux prévus ne respectent pas les dispositions du règlement sur les P.I.I.A. notamment en ce qui concerne les objectifs et critères d'évaluation en rapport à l'architecture et la volumétrie des bâtiments;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif d'urbanisme de refuser la demande de P.I.I.A. telle que présentée et d'aviser la requérante que des correctifs devront être apportés à l'architecture du deuxième étage afin que cet ajout s'intègre mieux à l'architecture du bâtiment existant;

Proposé Par : Ronald Kulisek

Appuyé par : Roger Martel

IL EST RÉSOLU

DE REFUSER le plan d'implantation et d'intégration architecturale tels que soumis par Mme Roselyne Rovira.

Résolution no : 2006-11-237

7.2 Gestionnaire municipal

ATTENDU la nécessité pour la Ville d'Estérel de se doter d'outils informatique afin de permettre une meilleure gestion des dossiers d'urbanisme;

ATTENDU l'offre de services reçue de la firme PG Mensys Systèmes d'information le 31 octobre 2006 concernant l'acquisition de la solution « Le gestionnaire municipal » joint en annexe;

Proposé par : Jean-Pierre Nepveu

Appuyé par : Roger Martel

IL EST RÉSOLU

D'ACCEPTER l'offre de services de PG Mensys Systèmes d'information portant le numéro 7VEST50-061031-C4 au montant de 19 952,64 \$ (taxes incluses).

Résolution no : 2006-11-238

7.3 Contrat d'entretien annuel

ATTENDU l'offre de services pour l'entretien et le soutien annuel pour la solution « Le gestionnaire municipal » de PG Mensys Systèmes d'information;

Proposé Par : Joëlle Berdugo Adler

Appuyé par : Jean-Jacques Desjardins

IL EST RÉSOLU

D'ACCEPTER l'offre de services de PG Mensys Systèmes d'information portant le numéro 7VEST50-061031-C4 au montant de 4 717,53 \$ (taxes incluses).

Résolution no : 2006-11-239

8.1 Pour mandater les patrouilleurs : Renaud Dupras, Dany Cabana et Sylvain Bourgeois pour l'application des règlements 2006-507 « nuisances », 2006-502 « stationnement » et 2006-506 « embarcations et accès aux lacs ».

Proposé par : André G. Nadeau

Appuyé par : Jean-Jacques Desjardins

IL EST RÉSOLU,

DE NOMMER les patrouilleurs du service de la sécurité publique : Renaud Dupras, Dany Cabana et Sylvain Bourgeois responsables de l'application des règlements 2006-507 « nuisances », 2006-502 « stationnement » et 2006-506 « embarcations et accès aux lacs ».

D'AUTORISER ces patrouilleurs à délivrer des constats d'infractions à tous les contrevenants à cette réglementation.

Résolution no : 2006-11-240

8.2 Prolongation des heures de la patrouille

ATTENDU la nécessité pour la Ville de l'Estérel d'augmenter les heures de patrouille de 40 heures par semaine pour la période du 10 novembre 2006 au 22 décembre 2006 inclusivement;

ATTENDU la proposition d'honoraires reçue de Sécurité des Deux-Rives;

Proposé Par : Joëlle Berdugo Adler

Appuyé par : Roger Martel

IL EST RÉSOLU

D'ACCEPTER la proposition de Sécurité des Deux-Rives au coût horaire de 23.95 \$ pour un montant total de 5 748.00 \$ plus les taxes applicables

Résolution no : 2006-11-241

8.3 Mandat à Bernard Lauzon

ATTENDU que la Ville d'Estérel désire procéder à l'installation de bornes sèches sur son territoire afin d'augmenter la disponibilité en eau pour le service de sécurité incendie et permettre de diminuer les primes d'assurance de ses citoyens;

ATTENDU que l'installation de bornes sèches nécessite au préalable une étude de faisabilité;

ATTENDU l'offre de services reçue de Monsieur Bernard Lauzon jointe en annexe;

Proposé Par : Jean-Jacques Desjardins

Appuyé par : Ronald Kulisek

IL EST RÉSOLU

D'ACCEPTER l'offre de service de Monsieur Bernard Lauzon au montant maximal de 4 750.00 \$ (taxes incluses) pour la réalisation d'une étude de faisabilité sur la localisation et l'installation de bornes sèches sur le territoire de la Ville d'Estérel.

Résolution no : 2006-11-242

9. Agglomération Sainte-Marguerite-Estérel

ATTENDU l'article 61 du projet de loi 75; qui se lit comme suit :

Lors d'une séance du conseil de toute municipalité liée, le maire :

1° informe le conseil des sujets qui doivent faire l'objet de délibérations lors d'une prochaine séance du conseil d'agglomération;

2° expose la position qu'il entend prendre sur tout sujets visés au paragraphe 1°, discute de celle-ci avec les autres membres présents et propose l'adoption d'une résolution établissant l'orientation du conseil;

3° fait rapport des décisions prises par le conseil d'agglomération lors d'une séance précédente.

ATTENDU qu'une séance régulière du conseil d'agglomération aura lieu le 27 novembre 2006;

Proposé par : André Nadeau

Appuyé par : Jean-Jacques Desjardins

IL EST RÉSOLU,

DE RETENIR les orientations spécifiées par le maire dans la lettre qu'il adresse à monsieur André Charbonneau ce 17 novembre 2006 et dont copie est jointe à la présente.

10. Deuxième période de questions

Résolution no : 2006-11-243

11.1 Rapport du maire sur la situation financière de la ville pour l'année 2006

ATTENDU l'obligation, du maire de produire annuellement un rapport sur la situation financière de la ville au moins 4 semaines avant l'adoption du budget;

ATTENDU que ce document fait référence au passé, au présent et au futur de la ville;

Proposé par : Jean-Jacques Desjardins

Appuyé par : Ronald Kulisek

IL EST RÉSOLU,

D'ACCEPTER le rapport du maire, sur la situation financière de la ville.

Résolution no : 2006-11-244

11.2 Publication du rapport du maire

Proposé par : André G. Nadeau

Appuyé par : Jean-Pierre Nepveu

IL EST RÉSOLU,

QUE le rapport du maire soit envoyé par la poste à tous les propriétaires de la Ville.

Résolution no : 2006-11-245

11.3 Date de l'assemblée pour l'adoption du budget 2007

Proposé par : Jean-Pierre Nepveu

Appuyé par : Joëlle Berdugo Adler

IL EST RÉSOLU,

QUE l'assemblée pour l'adoption des prévisions budgétaires et du règlement pour fixer les taux de taxes et les conditions de perception pour l'exercice financier 2007 soit tenue le 15 décembre 2006 à 20:30 heures.

12.0 Dépôt de documents

12.1 Procès-verbal de l'ouverture des soumissions pour la fourniture d'un camion 10 roues et ses équipements.

12.2 Procès-verbal de l'ouverture des soumissions pour la fourniture d'un camion 6 roues et ses équipements.

12.3 Procès-verbal de l'ouverture des soumissions pour la fourniture d'une rétrocaveuse et ses équipements.

Résolution no : 2006-11-246

13.0 Levée de l'assemblée

Proposé par : Roger Martel

Appuyé par : Jean-Jacques Desjardins

IL EST RÉSOLU,

DE LEVER l'assemblée.

Je, Martin Léger secrétaire-trésorier par intérim de la ville d'Estérel, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour chacune des résolutions à caractère financier de la présente séance sauf si il est spécifiquement fait mention d'une ou de plusieurs conditions requises pour leur entrée en vigueur.

ANDRÉ NADEAU, MAIRE

MARTIN LÉGER, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
PAR INTÉRIM